

SAISON 2018 - 2019

Maison de la Musique



Les réinscriptions sont programmées :

- > **mercredi 4 juillet** à Sillé-le-Guillaume
(à la Maison de la Musique) de 14h à 18h.
- > **Jeudi 5 juillet** à Conlie
(au Pôle intercommunal) de 17h à 20h.

Les inscriptions nouvelles s'effectueront
à partir du 31 août.



4CPS



Maison de la Musique de la 4CPS

489 route Paul Scarron - 72140 Sillé le Guillaume



www.musique.4cps.org



02 43 20 05 09

06 31 68 22 11



maison.musique@4cps.org

Le mot de la **VICE-PRÉSIDENTE**

La maison de la musique poursuit son développement sur le territoire. La prise de compétence par la 4CPS en début d'année 2018 confirme l'intérêt communautaire et permet ainsi à l'école d'étendre ses activités sur l'ensemble du périmètre de la Communauté de communes.

Vous avez été nombreux à vous inscrire dans les différents parcours d'apprentissage proposés et cela a donné lieu à des rencontres et des échanges entre les groupes, de même la programmation de stage avec des artistes donne une autre dimension à l'école.

Le dynamisme de l'école est aussi le fait du professionnalisme de l'équipe et de son implication dans le projet d'établissement récemment rédigé pour les 5 années à venir.

**Bienvenue à vous tous à la
Maison de la Musique.**

Ginette SYBILLE,
*Vice-Présidente en charge de la
Compétence équipements culturels*

Afin de faciliter l'accès aux activités, la Maison de la Musique profitera cette année de 2 "annexes" sur Conlie :

- une salle d'éducation musicale du Collège André Pioger (20 Rue de Neuvillalais),
- une salle au 22 rue du Docteur Repin (à côté de l'école primaire), pour certains cours d'instrument.

Renseignez-vous !



Une étape dans le **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Après une année de mise en œuvre du nouveau projet pédagogique et de concertation sur le projet d'établissement, la rentrée 2018 / 2019 sera l'occasion de réaliser concrètement certains de nos objectifs : faciliter l'accès de la population du territoire à l'enseignement artistique en ouvrant des lieux d'activité sur Conlie, compléter et renforcer le parcours d'apprentissage proposé aux jeunes et fondé sur le jeu collectif, finaliser **notre Projet d'Etablissement qui confortera notre reconnaissance par les institutions en déterminant nos missions et objectifs pour les cinq ans à venir.**

L'accent sera mis cette année sur l'évaluation des dispositifs pédagogiques et le suivi des élèves permettant d'améliorer l'efficacité de notre enseignement, l'encouragement des efforts produits et **une meilleure orientation dans l'apprentissage.**

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'équipe enseignante est reconduite pour offrir aux habitants de la 4CPS, et en particulier à la jeunesse, un lieu de vie et d'expression musicale, de rencontre et de découverte, de formation et de création, tout entier dédié **au plaisir de jouer ensemble.**

Bruno Michel
Directeur de la Maison de la Musique

Équipe **PÉDAGOGIQUE**

Bruno MICHEL :
direction, guitare électrique, musiques actuelles

Osmany DAISSON NORDET :
guitare classique, basse, musiques cubaines

Marcel LAMBERT :
piano, synthétiseur, accordéon, chant

Nathalie TROTTIN :
flûte, éveil musical, FM

Yannick ORAIN :
Saxo, interventions en milieu scolaire, FM

Frédéric GUILBERT :
piano, cuivres, jazz

Piéric LE TEISSIER :
batterie

Claude DUTERTRE :
cuivres, orchestre junior

Anne MUT :
violon

Fabien BOURRAT :
clarinette, orchestre junior

Jean François LE COZ :
accordéon diatonique, musique bretonne

Frédérique POSLANIEC :
Chant, éveil musical

Didier BELLANGER :
interventions musicales

Pour les
ENFANTS



Éveil musical 1 (4 / 5 ans) :
Atelier collectif de 45 minutes hebdomadaire.

Éveil musical 2 (5 / 6 ans) :
Atelier collectif d'1 heure hebdomadaire.

Écouter, chanter, danser, jouer, frapper, souffler, etc. dans une approche ludique de **découverte du monde sonore.**

Cycle Initiation 1 & 2 (débutants de 7 à 10 ans) : *Atelier collectif d'1 heure hebdomadaire*

Accueille les débutants pour leur permettre de s'initier aux pratiques de base et d'opérer un **choix d'instrument** en vue de leur insertion dans le cursus classique ou musiques actuelles.

Cycle découverte :
Initiation + découverte instrumentale

Pour faciliter le **choix d'instrument**, l'Initiation peut être couplée avec un **"Cycle Découverte"** qui permet à l'élève d'essayer 4 instruments dans l'année.

Pour les
JEUNES & ADU

CURSUS =
Formation Musicale
(1 heure en collectif)



Apprentissage Instrumental
(30 mn en individuel)

Formation Musicale
"classique" (FM) :

À partir de 8 ans,
Cours collectif d'1 heure hebdomadaire,

Pour piano, guitare, flûte, violon, clarinette, saxophone, cuivres, accordéon chromatique (ou tout instrument pour les moins de 11 ans).

Le cours se déroule en partie **avec les instruments** et en partie sur des **pratiques vocales et corporelles** qui permettent d'acquérir les compétences **mélodiques et rythmiques**, les éléments de **langage et de culture musicale** et de fixer les **modes de symbolisation** sur partitions (**sofège**).

5 niveaux (dont 1 "adulte") sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de l'élève.



Pour les enfants, l'inscription en "cursus" est obligatoire pour accéder à l'apprentissage instrumental.

Le cursus d'apprentissage se déploie sur 2 "cycles" de 3 à 5 ans chacun, aboutissant à des examens d'évaluations organisés en coordination avec les autres établissements du secteur "Val de Sarthe".



Formation "Musiques Actuelles" (FMA) :

À partir de 11 ans,

Cours collectif d'1 heure hebdomadaire,

Pour batterie, basse, guitare électrique, synthétiseur, claviers, chant, accordéon

Le cours se déroule sous forme de répétition instrumentale du groupe dans l'objectif de **la scène, la création, la maîtrise des différents matériels, l'émergence d'un projet collectif autonome**. Les partitions, tablatures et grilles peuvent être utilisées dans la mesure où un temps d'**apprentissage de la codification** est mis à profit au cours de la séance. On y étudie aussi les éléments de langage et de culture musicale partie prenant dans les musiques actuelles.

3 niveaux (dont 1 "adulte") sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de l'élève

Apprentissage instrumental

âge pour débiter variable en fonction de l'instrument,

Cours individuel d'1/2 heure hebdomadaire

ou semi collectif (2 à 3 élèves) d'1 heure hebdomadaire

Instruments "classiques" :

Guitare, piano, violon, flûte, clarinette, saxo, trompette, trombone, tuba, contrebasse, accordéon chromatique.

Instruments "musiques actuelles" :

Batterie, guitares électrique ou acoustique, basse électrique, synthétiseur, chant, accordéon diatonique.



Expression vocale adulte :

Frédérique POSLANIEC

Cours collectif, un mercredi par mois de 19h30 à 21h30.

Les ateliers de PRATIQUES COLLECTIVES

Orchestre Junior :

Claude DUTERTRE - Fabien BOURRAT

1 heure hebdomadaire le mercredi après midi.

Ensemble de flûtes :

Nathalie Trottin

Ensemble de guitares

Osmany Daïsson Nordet

Ouvert aux élèves des classes instrumentales,

1 heure hebdomadaire

(jour/ heure à déterminer)

Atelier musiques bretonnes :

Jean-François LE COZ

(sous réserve d'inscription)

Atelier musiques actuelles adultes

Frédéric GUILBERT (sous réserve d'inscription)

1 heure hebdomadaire

(jour/ heure à déterminer)

La pratique musicale en orchestre ou en groupe est un des aspects principaux de l'apprentissage... et l'objectif premier du musicien ! Au-delà des cours de FM et FMA qui permettent aux élèves de s'initier et se perfectionner au jeu collectif, nous proposons plusieurs ateliers pour compléter notre offre, en particulier en direction des jeunes confirmés et des adultes. Ces ateliers sont accessibles gratuitement aux élèves inscrits en "cursus" :

Une programmation CULTURELLE

En étroite collaboration avec les acteurs locaux, la Maison de la Musique propose tout au long de l'année une série de **rendez-vous musicaux**, permettant aux élèves et aux habitants de montrer leurs réalisations, de rencontrer des artistes de qualité, de s'enrichir culturellement :

Concerts, auditions trimestrielles, stages et master-class.

La participation à ces manifestations constitue un élément incontournable de l'apprentissage musical.



Des interventions **EN MILIEU SCOLAIRE**

Conformément aux missions d'un établissement d'enseignement artistique, la Maison de la Musique est partie prenante dans des dispositifs de sensibilisation et de pratique musicale en milieu scolaire :

L'Orchestre au Collège Paul Scarron :

Une soixantaine de collégiens, encadrés par 7 enseignants, apprennent à jouer tous les mercredi matin en grands orchestres ou en petits groupes : flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, cors, trombones, tubas, basses et percussions sont mis à disposition des élèves pour constituer 3 orchestres qui se produisent à plusieurs reprises sur le territoire.



Un nouveau projet au Collège André Pioger :

Plusieurs enseignants interviendront au collège de Conlie afin de constituer un orchestre de jeunes qui accompagnera les chorales du collège lors de futures créations musicales.



Les Ateliers Découverte au Collège St Cœur de Marie :

Depuis plusieurs années, des enseignants sont mis à disposition pour initier les jeunes à la guitare, aux percussions, au synthétiseur ainsi qu'à la pratique des musiques actuelles.

Soutien à la **PRATIQUE AMATEUR**

La Chorale "Génération Mouvement" :

Animée par Marcel Lambert, cette chorale accueille tous les Aînés qui ont envie de chanter, dans une ambiance de partage, de rencontre et de loisir.



Accueil des Chorales "A Cappella" :

Depuis janvier 2018, la Maison de la Musique accueille les répétitions des 2 chœurs de cette fameuse association silléenne.



Les

TARIFS 2018-2019



1 pers/fam



2 pers/fam



3 pers/fam



4 pers/fam

CURSUS ① (*) : Instrument (1/2h individuel) +
Formation Musicale + Pratique Collective (1h collectif)

320 €

270 €

238 €

224 €

CURSUS ② (*) : 2 Instruments (2*1/2h individuel) +
Formation Musicale + Pratique Collective (1h collectif)

570 €

495 €

450 €

424 €

INSTRUMENT SEUL (1/2h individuel)

290 €

243 €

212 €

200 €

CYCLE DÉCOUVERTE (1/2h individuel – 1h Collectif)

290 €

270 €

250 €

250 €

PRATIQUE COLLECTIVE SEULE ()** (1h collectif)

90 €

50 €

35 €

35 €

ÉVEIL MUSICAL ① (45mn en collectif)

75 €

55 €

40 €

40 €

ÉVEIL MUSICAL ② et INITIATION (1h en collectif)

90 €

65 €

45 €

45 €

CHORALE ADULTES (2h en collectif/mois)

100 €

LOCATION d'un INSTRUMENT

Pour la pratique au sein de l'école ... 95 €

Pour la classe orchestre ... 40 €

Les tarifs s'appliquent pour l'année scolaire entière, toute inscription vaut engagement pour toute cette période. Le rythme annuel ou trimestriel de facturation est défini au moment de l'inscription.

(*) Réduction de 10% pour les élèves des collèges Paul Scarron et Saint Cœur de Marie de Sillé-le-Guillaume participant à "l'orchestre au collège" sur le cursus la 1^{ère} année d'inscription à la maison de la musique.

(**) Tarif à 50 € pour les élèves ayant participé 3 années à l'Orchestre au collège.